

1. *Débitrice:* **New Scaph Technology SA**, route de Jussy 122, 1226 **Thônex**
2. *Remarques:* Recherche, conception, développement, fabrication et distribution de nouveaux produits dans le domaine des loisirs nautiques, notamment d'appareils de plongée en eau peu profonde.  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
  1. L'état de collocation (réf. n° 1);
  2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).A dater de cette publication, il est imparté aux créanciers un délai de:
  - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3).  
Pour tout renseignement:  
Nadia Accardi/Danièle Gatto, tél. 022 327 73 58  
Office des faillites  
1227 Carouge  
(02788358)